

Questions et réponses aux soumissionnaires

RNCan-5000050343

Question n°	Date de réception	Question	Réponse
1.	23 janvier 2020	« Nous examinons la demande de propositions pour le projet de couche de données sur les risques d'inondation au Canada et nous nous demandons si vous pouvez nous envoyer une liste ou une portée globale des couches/données existantes dont vous disposez. Cela nous aiderait à estimer les coûts du projet. »	<ul style="list-style-type: none"> • 2 000 cartes du Programme de réduction des dommages causés par les inondations (PRDI) • 1 projet du Programme national d'atténuation des catastrophes (PNAC) • Une trentaine de liens vers des pages Web provinciales/municipales contenant de l'information sur les inondations, des données ou un service de cartes Web (SCW)
2.	27 janvier 2020	« Page 26, section 4.1 TÂCHES point 1 : Il est difficile d'estimer les efforts requis pour dresser un inventaire et recueillir toutes les données cartographiques existantes sur les inondations au Canada. RNCan peut-il fournir un résumé des données qui ont déjà été recueillies et le nombre prévu d'études ou de données sur les inondations qu'il faudrait recueillir? »	<p>Veillez consulter la réponse à la question n° 1. De plus, la demande de propositions a pour objectif la réalisation de l'inventaire. Il est impossible de prévoir la quantité d'études ou de données qu'il reste à recueillir.</p>
3.	27 janvier 2020	« Page 26, section 4.1 TÂCHES point 2 : Il est prévu que de nombreuses études de cartographie des plaines inondables réalisées dans le cadre du Programme de réduction des dommages causés par les inondations (1975-1996) ne seront pas en format pour la prise en charge par une base de données. RNCan peut-il préciser ses attentes concernant l'intégration de données spatiales non numérisées dans la couche de données sur les risques d'inondation au Canada? Par exemple, faudrait-il que les versions numérisées de cartes papier soient géoréférencées dans l'espace ou bien la base de données comporterait-elle simplement un hyperlien vers les cartes et les rapports originaux? »	<p>La priorité est d'obtenir les données manquantes au moyen de documents papier, numérisés ou numériques ou d'hyperliens. RNCan dispose de la capacité interne de géoréférencement au besoin.</p>
4.	27 janvier 2020	« Page 27, section 4.4 JALONS ET CALENDRIER, points 3, 4 et 5 : Il est	<p>Conformément à la version la plus récente du point 4.4. JALONS ET CALENDRIER</p>

		indiqué que les éléments doivent être achevés en 2021. Veuillez préciser si les dates de la mobilisation, de la présentation des données et du rapport final figurant dans le calendrier sont pour 2020 ou 2021. »	dans le document dp_5000050343-001_fr pour la modification 001, les tâches 3, 4 et 5 (mobilisation, présentation des données et examen des parties prenantes, respectivement) doivent toutes être réalisées en 2020. La tâche 7, soit le rapport final, doit être achevée d'ici le 1 ^{er} décembre 2020.
5.	27 janvier 2020	« Page 26, section 4.1 TÂCHES point 4 : Veuillez identifier le fournisseur du logiciel de base de données d'entreprise sur lequel le schéma de la couche de données sur les risques d'inondation au Canada (CDRIC) sera mis en œuvre. »	La présente demande de propositions vise à obtenir des conseils, des recommandations et un prototype. Par conséquent, nous sommes ouverts à toute proposition de solution économique (source ouverte ou commerciale).
6.	27 janvier 2020	« Globalement, un budget a-t-il été établi pour le projet? »	RNCan ne détermine pas de limite de financement pour cette demande de propositions.
7.	28 janvier 2020	« La section 4.4 Jalons et calendrier nécessite des précisions ou des modifications. Les années pour les tâches 3, 4 et 5 semblent être erronées. »	Conformément à la version la plus récente du point 4.4. JALONS ET CALENDRIER dans le document dp_5000050343-001_fr pour la modification 001, les tâches 3, 4 et 5 (mobilisation, présentation des données et examen des parties prenantes, respectivement) doivent toutes être réalisées en 2020. La tâche 7, soit le rapport final, doit être achevée d'ici le 1 ^{er} décembre 2020.
8.	28 janvier 2020	« RNCan dispose-t-il d'informations sur le nombre de données sur les inondations au Canada qui sont à analyser? Le nombre de données a une incidence sur la portée et le coût du projet. Ainsi, veuillez nous informer du nombre de données à analyser. Sinon, RNCan dispose-t-il d'une estimation du budget total pour faire le travail? »	<ul style="list-style-type: none"> • 2 000 cartes du Programme de réduction des dommages causés par les inondations (PRDI) • 1 projet du Programme national d'atténuation des catastrophes (PNAC) • Une trentaine de liens vers des pages Web provinciales/municipales contenant de l'information sur les inondations, des données ou un service de cartes Web (SCW)
9.	28 janvier 2020	« Le schéma commun proposé vise-t-il la version la plus récente des données provinciales? »	Oui.
10.	28 janvier 2020	« Combien de types de schémas y aura-t-il à convertir? Ou bien le nombre est-il à découvrir au cours du projet? »	À découvrir au cours du projet.
11.	28 janvier 2020	« Que se passe-t-il si la province, le territoire ou l'organisme de réglementation local modifie son schéma actuel? Pour les futurs changements après l'existence de la CDRIC, y a-t-il un processus officiel	À découvrir au cours du projet et à discuter avec les intervenants.

		connexe qui peut faire l'objet d'un suivi »?	
12.	28 janvier 2020	« Pourrait-il y avoir des zones sans cartographie actuelle qui constituent un nouveau schéma non pris en compte dans les données existantes qui sont converties à la CDRIC? »	À découvrir au cours du projet.
13.	28 janvier 2020	« Y a-t-il des lignes directrices pour chaque province, territoire ou organisme de réglementation local qui pourraient contenir davantage de possibilités pour les données futures? Des choses dont on a déjà tenu compte, mais qui ne sont peut-être pas encore cartographiées. »	À découvrir au cours du projet, mais c'est une possibilité. Cela fait partie de la phase de mobilisation et de consultation du projet.
14.	28 janvier 2020	« RNCAN veut-il toute l'information existante sur les modèles ou seulement sur les inondations et les risques? »	Même si nous aimerions avoir toutes les informations, nous pensons que la modélisation de l'information sur les risques d'inondation doit être le point de départ...
15.	28 janvier 2020	« Les données relatives aux risques d'inondation seront-elles stockées dans la base de données? »	Nous ne recueillerons pas d'information sur les risques pour la phase initiale du projet.
16.	28 janvier 2020	« Toutes les données sont-elles numériques? Sinon, y a-t-il des données qui sont disponibles uniquement sur des cartes papier? »	À découvrir au cours du projet, mais c'est une possibilité.
17.	28 janvier 2020	« S'il s'agit de données non numériques, le schéma combiné doit-il pouvoir intégrer ces cartes également? »	À découvrir au cours du projet, mais c'est une possibilité.
18.	28 janvier 2020	« Si ce ne sont pas des données numériques, faut-il les saisir numériquement? S'agirait-il d'un projet distinct ou d'une partie du prototype? »	La priorité est d'obtenir les données manquantes au moyen de documents papier, numérisés ou numériques ou d'hyperliens. RNCAN a la capacité interne de numériser et de géoréférencer les cartes papier, au besoin.
19.	28 janvier 2020	« Les provinces, les territoires et les organismes de réglementation locaux adopteraient-ils le nouveau schéma? »	À découvrir au cours du projet et à discuter avec les intervenants pendant la phase de consultation et de mobilisation.
20.	28 janvier 2020	« Faut-il un plan pour maintenir la CDRIC? (mises à jour cartographiques automatisées) »	Oui.
21.	28 janvier 2020	« Nous supposons que RNCAN compte héberger les données. RNCAN serait-il également responsable des mises à jour périodiques? »	Oui. RNCAN hébergerait les données selon le concept des « données les plus proches à la source ». La composante importante est la procédure ou le mécanisme permettant la maintenance automatique des cartes mises à jour et la synchronisation avec l'auteur des données.

22.	29 janvier 2020	« Dans l'annexe 1 – Critères d'évaluation, section 1.1 – Critères d'évaluation obligatoires, nous nous demandons si la « ressource principale » doit être une personne ou s'il peut s'agir d'une entreprise. »	La « ressource principale » doit être une personne. Ressource est un terme qui désigne la personne ou le particulier qui travaillera à l'exigence.
23.	29 janvier 2020	« RNCAN a-t-il estimé le nombre d'ensembles de données de cartographie des inondations qui seront recueillis au cours de ce projet? Si ce n'est pas le cas, à combien pourrait-on raisonnablement estimer ce nombre? Ce nombre nous aiderait à faire le calcul des coûts. »	L'objectif de la demande de propositions est de compléter l'inventaire. RNCAN ne connaît pas le nombre d'études/données qu'il reste à recueillir.
24.	29 janvier 2020	« RNCAN peut-il fournir une liste des types/formats de données visés et/ou une liste des différents logiciels utilisés pour créer les ensembles de données de cartographie des inondations pour les provinces, les territoires et les municipalités? »	À découvrir au cours du projet et à discuter avec les intervenants.
25.	29 janvier 2020	« RNCAN a-t-il l'intention de créer des copies des données existantes, de constituer une base de données, de maintenir les données et de les mettre à jour, et de les mettre à la disposition de diverses parties OU RNCAN vise-t-il uniquement à cataloguer les données et à y accéder par l'intermédiaire du Web ou d'autres méthodes? »	On s'attend à ce que l'entrepreneur étudie, analyse et propose la meilleure approche en fonction des conclusions de la phase de mobilisation des intervenants.
26.	29 janvier 2020	« Si l'intention est que l'auteur de la proposition crée et mette en œuvre un schéma de base de données, s'attend-on à ce que cette base de données soit également alimentée par les données disponibles? Si oui, où cette base de données sera-t-elle hébergée (sur place, hôte, etc.). »	L'objectif est d'alimenter la base de données avec les données les plus actuelles sur les risques d'inondation. La base de données sera hébergée à RNCAN.
27.	29 janvier 2020	« Dans l'EDT, paragraphe 3.3, RNCAN demande à l'auteur de la proposition de proposer des mécanismes pour automatiser les mises à jour des cartes aux niveaux provincial, territorial ou autres dans le NFHDL. Est-il prévu que RNCAN assume la responsabilité de ces mises à jour OU que les provinces et les autres organisations gèrent les mises à jour de leurs données tout en informant RNCAN et en y donnant accès? »	À discuter avec les principaux intervenants pendant la phase de mobilisation.

28.	29 janvier 2020	« Dans l'EDT, paragraphe 3.4, RNCan demande à l'auteur de la proposition de mettre en œuvre un prototype qui intègre le travail réalisé grâce aux objectifs susmentionnés. Ceci est à nouveau mentionné dans la tâche 6, section 4.4. RNCan a-t-il l'intention de demander à l'auteur de la proposition de fournir un prototype qui restera en sa possession à perpétuité ? Certains composants logiciels prêts à l'emploi peuvent être utilisés, ce qui aura une incidence sur les coûts selon que le prototype est permanent ou opérationnel seulement pendant une période déterminée (après quoi la propriété revient à l'auteur de la proposition). »	RNCan conserve la propriété intellectuelle de tous les logiciels développés dans le cadre de ce contrat. Si certains des composants de la solution nécessitent des logiciels prêts à l'emploi, RNCan se chargera d'obtenir les licences requises.
29.	29 janvier 2020	« Quel est le budget ou le niveau d'effort prévu pour ce projet? »	RNCan ne fixe pas de limite de financement pour cette demande de propositions.
30.	29 janvier 2020	« Nous supposons qu'un certain niveau d'effort sera nécessaire pour évaluer les données et classer les ensembles de données de cartographie des inondations selon la méthode utilisée pour leur création et les enregistrer dans la base de données? Pourriez-vous confirmer que c'est également votre exigence. »	Oui
31.	29 janvier 2020	« Pouvons-nous supposer que tous les ensembles de données de cartographie des inondations seront fournis en format vectoriel numérique? »	Non
32.	29 janvier 2020	« Si deux ou plusieurs des zones cartographiées se chevauchent, RNCan a-t-il l'intention de fusionner les données entre elles ou de les superposer dans un format de catalogue? »	Pas de fusion de données
33.	29 janvier 2020	« Combien d'intervenants ont déjà été identifiés par RNCan? »	Au moins 15.
34.	29 janvier 2020	« RNCan a-t-il une idée du nombre total d'intervenants qui doivent être sollicités? »	À découvrir au cours du projet.
35.	29 janvier 2020	« RNCan a-t-il une idée du nombre de couches hydrographiques ou d'autres types géospatiaux qui sont visés par la demande de propositions. »	À découvrir au cours du projet.

36.	29 janvier 2020	« RNCan a-t-il une idée du volume approximatif des données qui doivent être recueillies? »	À découvrir au cours du projet.
------------	----------------------------	--	---------------------------------